

## **NOS VIES VALENT PLUS QUE LEURS PROFITS**

**Les femmes ne paieront pas la crise sanitaire !**

**Nos luttes collectives devront être à la hauteur de nos revendications !**

Quand c'est pénible pour tout le monde, c'est encore plus pénible pour les femmes !

Que nous soyons confinées à la maison, en télétravail, au boulot, en première ligne dans la lutte contre la pandémie, nous sommes les premières victimes de la crise sanitaire actuelle. En tant que militantes féministes dans des syndicats, des associations, des collectifs, des organisations et partis politiques, nous réclamons la prise en compte de cette situation et des moyens afin d'y remédier à la hauteur de sa gravité.

### **Les travailleuses souvent mal payées et précarisées assurent les besoins élémentaires de la société**

La crise met en lumière le rôle essentiel de certains secteurs d'activités : santé, éducation, petite enfance, métiers du soin, agro-alimentaire et distribution, nettoyage, travail social, transports et livraison....88% du personnel infirmier et 90% du personnel en EHPAD sont des femmes.

### **Les soignantes de tous les secteurs donnent sans compter**

Sous-payées, précarisées, dénigrées et matraquées quand elles se mobilisent, les femmes, majoritaires dans la santé, sont aujourd'hui en première ligne parmi les personnels soignants des hôpitaux, des EHPAD, des établissements accueillant des personnes en situation de handicap (IME, ESAT...), des soins à domicile...

Le gouvernement, qui ne cesse de répéter à quel point nous devons leur être reconnaissant.e.s, ne parle toutefois pas de revalorisation salariale ni de recruter massivement du personnel.

### **Les professeures assurent le lien social**

Contrairement à ce qu'affirme la porte-parole du gouvernement, les personnels de l'éducation nationale, majoritairement des femmes, travaillent ! Là encore, ce sont elles qui répondent présentes pour assurer le travail pédagogique, contacter les familles, en particulier celles qui n'ont pas accès au numérique.

### **Les caissières, les personnels du nettoyage répondent présents aussi**

Dans la grande distribution, les salariées (à 90% des femmes) sont sommées de répondre présentes pour remplir les rayons et travailler aux caisses, le plus souvent sans matériel de protection adapté. Le nettoyage quant à lui continue d'être assuré dans les bureaux (le plus souvent vides !), les gares, les hôpitaux, les hôtels... par des salariées précarisées. Mal payées et dans un secteur peu syndiqué, les travailleuses ont donc des moyens limités en terme d'action collective et de connaissance de leurs droits.

### **Double travail et surcharge mentale : la galère aussi pour celles qui restent à la maison**

L'inégale répartition des tâches risque fortement d'empirer du fait du confinement. Les femmes assurent encore une large majorité des tâches domestiques et des soins aux enfants, y compris quand elles sont en couple. Ce sont majoritairement des mères qui contactent les professeures, leur posent des questions et font le suivi des devoirs.

### **Mal logement et confinement : des moyens inégaux pour faire face au confinement**

Les familles monoparentales (dont 82 % sont prises en charge par les femmes) sont les premières touchées par la pauvreté, et donc nombreuses à occuper des logements insalubres, trop exigus et peu équipés en outils numériques. La promiscuité gêne la possibilité d'un espace à soi pour faire ses devoirs, pour s'isoler, pour dormir.

### **Le risque d'une explosion des violences conjugales**

Le confinement généralisé représente un risque supplémentaire pour celles qui vivent des violences au sein du couple. Le gouvernement vient de communiquer une augmentation de 30 % des violences conjugales.

Les associations spécialisées qui accompagnent les femmes victimes de violences ont tiré la sonnette d'alarme dès l'annonce du confinement. Dans un contexte d'isolement total, la vigilance et l'intervention du voisinage sont cruciales.

L'absence d'instants de répit que représentaient les plages horaires de travail à l'extérieur des

victimes et/ou des agresseurs, la vie commune en continu, vont mathématiquement augmenter le nombre d'actes de violences (qu'elles soient psychologiques, physiques ou sexuelles). Dans un contexte d'isolement total, où le maître mot est de ne pas sortir (et surtout pas avec les enfants), sans possibilité de se cacher pour appeler les associations, n° verts ou la police, la vigilance et l'intervention du voisinage sont cruciales.

Beaucoup de femmes se voient menacées de dépôt de plainte si elles refusent de confier leur(s) enfant(s) à un ex qui ne peut les accueillir ou les transporter dans des conditions de sécurité et d'hygiène appropriées. Cette période est donc un moment difficile pour ces femmes dont les ex tentent de les maintenir sous emprise.

### **IVG et contraception : un casse-tête pour de nombreuses femmes**

L'accès à l'IVG risque également de devenir compliqué. Bien que considéré comme un soin urgent du fait des délais à observer, certaines structures pratiquant l'avortement ont fermé leurs portes fautes de soignant.e.s ou de matériel de protection. Là où l'accès à l'IVG était déjà compliqué, avorter va devenir un vrai casse-tête.

Pour les mineures, il existe toujours un délai de réflexion de 48 h et la présence obligatoire d'un.e majeur.e. De nombreux/euses médecins ont demandé la suppression de ces obligations afin de faciliter l'accès à l'IVG pour ce public particulier mais également l'allongement des délais pour toutes. La réponse du parlement a été claire : on déroge au code du travail pour privilégier les entreprises et les actionnaires, mais pas question d'aménager les procédures ni les délais pour les femmes désirant avorter !

### **Plus que jamais, nous réclamons pour les femmes :**

#### **Des mesures pour lutter contre les violences :**

- ➔ L'éviction du domicile du conjoint violent doit être la règle pour protéger les femmes mais également les enfants, co-victimes de ces violences.
- ➔ La réactivité de la police, la gendarmerie pour répondre en urgence à tous les signalements de violences conjugales et aux appels des pharmacies dans lesquelles les femmes peuvent demander de l'aide.
- ➔ Des moyens pour les structures des numéros d'urgence (17, 18, 114, 3019, courriels)
- ➔ L'ouverture de places d'hébergements et la création de postes permettant d'accompagner les femmes victimes de violences.
- ➔ Un financement à la hauteur des besoins pour permettre aux associations d'assurer leurs missions.
- ➔ La transposition dans le droit français de la convention 190 de l'OIT sur le harcèlement et les violences que la France n'a pas encore ratifiée. Le confinement et l'explosion des violences domestiques imposent de mettre en place les dispositions sans délais, ce qui permettra d'adopter enfin une législation exemplaire.

**La protection du droit à l'avortement et l'accès aux soins des femmes, avec un allongement du délai d'accès à l'IVG.**

**La revalorisation des salaires des femmes et des métiers à prédominance féminine et la sortie de la précarité généralisée** dans laquelle on les confine déjà en leur imposant du temps partiel, des contrats précaires, des horaires coupés...

**Des moyens financiers et des hébergements pour celles et ceux qui sont dans la misère ainsi que leurs enfants** : mères célibataires, migrantes, privées d'emploi

**Le retrait de la réforme des retraites où les femmes sont des grandes perdantes**, car le dispositif législatif a juste été repoussé !!!

**Le retrait des ordonnances de la loi d'urgence sanitaire** inacceptables et injustifiées qui représentent une remise en cause sans précédent du droit du travail. Les mesures prises impactent particulièrement les femmes en portant la durée du travail journalière jusqu'à 12H (au lieu de 10 H) et 60 H par semaine (au lieu de 48 H), l'extension du travail du dimanche...